

www.ville.gaspe.qc.ca

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 20 novembre 2023 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. QUESTIONS DU PUBLIC
 - question d'ordre général;
 - durée maximale : 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS
- 4.1 ouverture de soumission Entretien ménager du Centre de services des travaux publics 2023-2026
- 4.2 ouverture de soumissions Déneigement Côte Carter et borne de recharge stationnement rue Harbour 2023-2026 2e affichage
- 4.3 ouverture de soumission Lot 3 409 266 partie, cadastre du Québec
- 4.4 ouverture de soumission Entretien ménager hôtel de ville et caserne de pompiers 2023-2025
- 5. SERVICES MUNICIPAUX
- 5.1 Protection contre les incendies
- 5.2 Urbanisme, aménagement et environnement
- 5.2.1 contribution financière supplémentaire 2023 au Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé inc.
- 5.3 Loisirs et culture
- 5.3.1 demande de gratuité Club de patinage artistique Le Vent D'Est
- 5.3.2 demande d'un soutien financier pour l'embauche ou la mobilisation d'une personne ressource pour la mise en œuvre des plans d'action



www.ville.gaspe.qc.ca

5.4	Travaux publics		
5.4.1	mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière		
5.4.2	paiement de facture - Groupe Ohméga/Division Construction Inc.		
5.4.3	modification de la résolution 22-04-038 concernant le déneigement du lien routie		
5.4.4	modification de la résolution 23-06-009 concernant le scellement de fissures		
5.5	Services administratifs et aéroport		
5.5.1	comptes du mois;		
5.6	Services juridiques et Greffe		
5.6.1	demande de dérogation mineure - monsieur Bernard Lemieux		
5.6.2	demande de dérogation mineure - monsieur Félix Ménard Saint-Denis pour le CISSS de la Gaspésie		
5.6.3	demande de dérogation mineure - monsieur Mathieu Normand-Chicoine		
5.6.4	contrat avec Radio Gaspésie - 2024-2025		
5.7	Direction générale		
5.7.1	avenant #4 honoraires professionnels en ingénierie pour la conception du proje de compensation en lien avec l'autorisation de travaux MPO - Travaux du lier routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach		
5.7.2	paiement de facture - Lien routier		
5.7.3	modification de la résolution 23-03-005 - Service professionnels pour les plans devis et la surveillance des travaux pour la reconstruction des postes d pompage PP-2 et SP-22		
5.7.4	honoraires professionnels - Rue des touristes à l'Anse-à-Valleau - Grande marées décembre 2016		
5.7.5	demande d'aide financière - Programme d'aide aux infrastructures de transpor actif (Véloce III) - Volet 3 Entretien de la route verte et de ses embranchements		



ww.ville.	gaspe.qc.ca	25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé(Québec) G4X 2A5
	5.7.6	programme d'aide à la voirie locale - Volet redressement - Dossier No NRE38979 - Réfection de la montée Pointe-Navarre - Fin des travaux
	5.7.7	étude géotechnique - Réfection d'une partie de la montée Pointe-Navarre - Programme d'aide à la voirie locale
	5.7.8	dépôt de la programmation des travaux version #4 pour la TECQ 2019-2024
	5.7.9	comité de négociation de la convention collective
	5.7.10	demande d'aide financière - Centre culturel le Griffon
	5.7.11	avenant #2 - Honoraires supplémentaires pour travaux au Centre de ski Mont- Béchervaise
	5.7.12	présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air
	5.8	Ressources humaines
	5.8.1	attribution à l'interne d'un poste annuel de journalier
	5.8.2	attribution à l'interne d'un poste saisonnier de journalier
	5.8.3	embauche d'une personne salariée au poste de remplacement temporaire de mécanicien
	5.9	Projets majeurs
	6.	ADOPTION DES RÈGLEMENTS
	7.	AVIS DE MOTION
	7.1	AVIS DE MOTION 667-97-01
	8.	RAPPORT DES COMITÉS
	9.	AFFAIRES NOUVELLES
	10	OUESTIONS DU PURLIC



www.ville.gaspe.qc.ca

25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé(Québec) G4X 2A5

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE

Isabelle Vézina, Greffière